



Avis: Cette carte est destinée à des fins d'illustration seulement. Les noms et frontières indiqués sur cette carte n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'OIM

VUE D'ENSEMBLE

En raison de l'ampleur de la pandémie de COVID-19 dans le monde, le gouvernement du Burundi a restreint les mouvements de population depuis le 20 mars 2020 entre les frontières avec la République Démocratique du Congo, la République Unie de Tanzanie et le Rwanda afin de prévenir la recrudescence de COVID-19 dans le pays.

Les points de Ruhwa, Rubenga, Vugizo et Gatumba étaient contrôlés par les services de sécurité, empêchant tout mouvement de population.

Au cours du mois d'avril 2020, les enquêteurs des 4 points de suivi des flux avec la République Démocratique du Congo: Ruhwa, Rubenga, Vugizo et Gatumba n'ont observé aucun mouvement de population entrant ou sortant de part et d'autre de la frontière pendant la journée de 6h00 à 18h00.

Quelques mouvements non officiels (fraude) ont été effectués pendant la nuit, les personnes arrêtées ont été envoyées aux centres de quarantaine pendant 14 jours.

Au point de suivi des flux de Ruhwa, certains mouvements humanitaires (avec l'autorisation des autorités burundaises) ont été observés les 21, 24, 25 et 28 avril. Ces mouvements ont été effectués entre Bukavu et Uvira. Tous ces mouvements étaient destinés à l'aide humanitaire aux personnes déplacées à Uvira. La majorité des nationalités observées de ces mouvements provenaient du Congo, une du Rwanda et une de Belgique.

Les mouvements ont été effectués par des voitures et des camions pour venir en aide aux personnes vulnérables d'Uvira.

Méthodologie: Le Suivi des flux est une composante de la Matrice de Suivi des Déplacements (Displacement Tracking Matrix, DTM) utilisée pour décrire les tendances des flux des individus observés. Le Suivi des flux est utilisé pour les mouvements de populations internes et transfrontaliers afin de mieux informer la DTM sur la nature, le volume, la direction et les moteurs de la migration. Cet exercice est effectué au niveau des Points de suivi des flux, établis de façon stratégique à la frontière avec la République Démocratique du Congo où des enquêteurs formés interviewent les personnes traversant les Points de suivi des flux dans les deux sens, peu importe leur statut (migrants ou autres), par nationalité et avec des informations désagrégées par sexe et âge. Le suivi des flux renseigne la DTM sur les mouvements de populations, l'origine et les destinations prévues, les raisons du déplacement et les profils des populations.

Limites: Les Points de suivi des flux sont stratégiquement placés afin de capturer les flux de migration les plus caractéristiques et compléter les systèmes établis par les autorités gouvernementales. Cet exercice ne vise pas à fournir une description complète de tous les mouvements dans le pays ou à travers un point spécifique, mais devrait être compris comme une manière de décrire les caractéristiques des mouvements et profils des populations au niveau des lieux visés, en se limitant aux personnes observées. La collecte de données se fait six jours par semaine pendant la journée de 6h00 à 18h00.